

Au-delà de la mise à disposition

Le rassemblement de ressources en un lieu et leur mise à disposition est une pratique très ancienne. Elle reflète l'ambition d'offrir à des utilisateurs un ample éventail de documents et la possibilité de les rapprocher et de les comparer, ce qui en fait des lieux d'études et de recherche. Elle anticipe aussi le souhait des utilisateur-trice-s de trouver un point d'accès unique plutôt que de devoir parcourir le monde pour se pencher sur ces documents.

Dominique Vinck, professeur ordinaire à la faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

Même rassemblés en un lieu unique, le nombre et le volume des documents compliquent les possibilités d'y circuler et de s'en faire une vision intégrée. Aussi, depuis longtemps, des personnes rêvent d'en produire des versions synthétiques, en particulier sous la forme de fiches et de fichiers, dynamiques et actualisables. Paul Otlet, par exemple, dès les années 1930, avait ainsi créé le *mundaneum* qui espérait regrouper tous les savoirs du monde sur des fiches papier, classées en fonction d'un système d'indexation universel. Les publications étaient résumées et leur consultation aurait dû pouvoir se faire à distance grâce aux nouvelles technologies de l'époque : téléphone et écrans de télévision. Plus généralement, archives, bibliothèques et musées ont constitué des données documentaires concernant les objets collectionnés et leurs inventaires, lesquelles ont été les premières à être numérisées et mises à disposition des publics. En France, l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel, par exemple, démarre dans les années 1980, avec la création de bases de données en architecture, pour le mobilier, les illustrations et les textes, regroupant leurs notices descriptives. Elles permettent aux publics d'identifier des documents, d'en avoir un descriptif et de localiser l'institution où les consulter.

Les incroyables pouvoirs du numérique

Dès les années 1960, le contenu même de documents textuels est saisi sur ordinateur, puis s'engage la numérisation de livres en version papier et la reconnaissance de caractères pour constituer une bibliothèque électronique universelle (le projet Gutenberg), accessible, à partir des années 1990, via Internet. Depuis cinquante ans, de nombreuses institutions conduisent ainsi une vaste numérisation de livres, journaux, cartes géographiques, photographies, films, etc. et mettent à disposition sur le web des versions numériques des objets de leurs collections. Grâce à des interfaces, elles permettent l'interrogation, parfois multilingue, de leurs bases de données, la consultation à distance, en cherchant dans les données documentaires, mais aussi directement dans les objets (recherche en plein texte, recherche d'images ou de séquences sonores à partir d'un fichier image ou son dont dispose l'internaute) ainsi que le téléchargement de versions numériques. La Bibliothèque nationale de France (BnF) crée ainsi Gallica en 1997 qui offre l'accès à plus d'un million de numéros de journaux et revues, et à des dizaines, voire des centaines de milliers de manuscrits, d'enregistrements sonores, de photos d'objets (pièces de monnaie, mobilier, échantillons de tissu, costumes, instruments, etc.), de cartes et de partitions de musique. D'autres chantiers indexent les contenus grâce à des robots (*crawler*), offrent la possibilité de partager des extraits (*snippets*), de se constituer une bibliothèque personnelle, d'imprimer des ouvrages à la demande, de traduire des portions de textes, de surligner, d'annoter des objets, mais aussi d'entraîner des

outils d'intelligences artificielles conduisant à de nouvelles prestations. Parfois, d'autres informations sont associées : liens vers d'autres documents, commentaires de spécialistes ou d'internautes, recommandations, qui multiplient les types d'usages possibles.

Vers un Babel européen

La plateforme numérique patrimoniale *Europeana* offre l'accès à 58 millions de documents numériques (des millions d'heures de documents multimédias, d'œuvres d'art, de livres, de photographies, etc.) appartenant à plus de 3500 institutions (bibliothèques nationales des pays européens, de pays d'Amérique latine et la bibliothèque d'Alexandrie en Égypte, services d'archives, musées, etc.) qui en ont numérisé le contenu, l'hébergent sur leurs sites et vers lesquels *Europeana* redirige l'internaute. Elle s'enrichit grâce à différents projets de numérisation et d'agrégation de documents comme : la campagne *Europeana 1914-1918* de collecte de souvenirs et documents originaux en possession de particuliers et de bibliothèques ; la constitution d'une bibliothèque numérique collaborative de manuscrits du Moyen-âge et de la Renaissance ; les projets d'agrégation *Europeana Film Gateway*, *Europeana Photography*, *Europeana Newspapers*, *Europeana Sounds* (musique, enregistrements sonores de la nature et archives de la parole).

Depuis 2016, *Europeana* inaugure des collections thématiques : *Europeana Art*, *Europeana Music*, *Europeana Fashion*, *Europeana 1914-1918*, *Europeana Maps and Geography*, *Europeana Natural History*, *Europeana Photography* et *Europeana Sport*. Il ne s'agit pas seulement de mettre à disposition des documents pour des internautes non identifiés, mais de scénariser les contenus en fonction de publics présumés potentiellement intéressés.

A la recherche du public

Cette offre suppose des besoins de différents publics. Or, la seule mise à disposition des ressources ne suffit pas pour mobiliser les foules. Les chercheur·euse·s, habitué·e·s à courir le monde pour trouver des documents, en sont les grands bénéficiaires. Un tel accès à des documents nombreux et dispersés conduit même à changer leurs méthodes de travail, favorisant l'étude comparative plutôt que l'analyse approfondie d'un cas singulier. Quant aux autres publics, à part une franche de connaisseur·euse·s et d'habitué·e·s des institutions culturelles et patrimoniales, l'accès à d'innombrables ressources ne suffit pas à les attirer. L'intérêt de chaque public reste à développer, pour des usages spécifiques, via des activités complémentaires : organisation de collections, éditorialisation thématique ; constitution de communautés d'utilisateur·eure·s (par exemple d'enseignant·e·s à la recherche de démarches pédagogiques innovantes, d'amateur·trice·s de généalogie et d'histoire, de spécialistes d'un domaine). En fait, si la conception s'est beaucoup souciée de constituer et rendre accessible une offre de qualité, reste à comprendre ce qui attire les publics, à quels moments et à propos de quoi, y compris en se penchant sur les utilisateur·trice·s inattendu·e·s.

L'envie de retourner aux originaux

L'essor des plateformes patrimoniales est impressionnant. Elles constituent une ressource majeure pour la société. Leur existence ne suffit toutefois pas pour qu'émerge des publics, même dans la recherche académique qui se tourne plutôt vers des offres spécialisées –

comme e-codice. Des initiatives, individuelles ou collectives, en relation à des besoins encore peu explicites, restent à engager. Le patrimoine culturel doit non seulement être accessible ; il doit aussi devenir intéressant.

Les versions numériques présentent de multiples intérêts : possibilités d'y circuler facilement, de les rapprocher, de les enrichir et d'en faire des traitements originaux qui restent à inventer. Assurément, elles sont aussi des versions réduites – du livre, le contenu est numérisé mais ni l'odeur du papier ni son touché –, ce qui motive d'autres numérisations par exemple en codicologie (étude des manuscrits en tant qu'objets matériels) ou en paléographie (étude des aspects matériels de l'écriture comme le relief laissé sur le papier du fait de l'instrument d'écriture utilisé), mais aussi – comme on l'a vu à l'occasion du confinement lié à la crise sanitaire de la Covid-19 – l'envie de retourner aux originaux. Cette crise qui nous a précipité massivement dans les outils numériques a simultanément conduit à la découverte de ressources numériques – des parcours virtuels dans le patrimoine à vocation pédagogique ou touristique, des atlas, etc. – et au désir de revenir aussi à des formes plus habituelles d'entrer en relation avec les ressources patrimoniales.

((Zitat))

L'intérêt de chaque public reste à développer